

vées, — les adjudications des travaux sur les routes, — l'organisation du service des cantonniers, — le service de la poste entre Bar-sur-Aube et Châlons, — la contribution aux travaux des routes, — les cours d'accouchement, — la statistique hospitalière, — les honoraires des membres des Commissions et des Bureaux intermédiaires, — la statistique commerciale et industrielle, — l'inhumation des non catholiques, etc.

C. 2332. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1787-1788. — Copie de lettres écrites au nom de la Commission intermédiaire de la province de Champagne au Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : la franchise de sa correspondance, cette franchise limitée par le Roi aux imprimés relatifs aux ponts et chaussées et aux impositions ; — l'établissement d'un pont à Lhuître sur la rivière de ce lieu ; — les élections municipales ; — la suppression des syndics de paroisse ; — un mémoire de M. Tassin, sur la répartition de la taille entre les paroisses de l'Élection ; — les instructions ministérielles d'après lesquelles les Assemblées d'Élection se réuniront au mois d'octobre, l'Assemblée Provinciale au mois de novembre ; — un arrêt du Conseil d'État qui ordonne de rechercher les précédents relatifs aux États Généraux, etc.

C. 2333. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1788-1789. — Copie de lettres écrites au nom de la Commission intermédiaire de la province de Champagne au Bureau intermédiaire de l'Élection de Bar-sur-Aube, concernant : le nombre des voitures qui ont parcouru les routes de la province du 20 août au 20 septembre 1788 ; — la décision du Roi qui a convoqué de nouveau les notables, et qui a cru inutile de réunir les Assemblées provinciales en novembre 1788 ; — la question de savoir si les adjudications du droit de gourmetage doivent toujours avoir lieu devant le subdélégué ; — des conflits entre les Bureaux intermédiaires et les tribunaux d'Élection, etc.

C. 2334. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1788-1789. — Avis du Bureau intermédiaire sur la question de savoir : si les deniers communs de la communauté de Montier-en-l'Isle, peuvent être affectés au paiement d'une partie de la contribution de la corvée ; — s'il y a lieu de lever une imposition sur les habitants d'Essoyes qui prennent part aux affouages ; — si l'église de Trannes et le presbytère de Verpillières doivent être réparés, etc.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 2335. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1789-1790. — Avis du Bureau intermédiaire concluant à ce que : il soit proposé à l'intendant de rendre exécutoire le procès-verbal d'adjudication du gourmetage de la communauté de Jaucourt ; — une indemnité de 445 francs, à titre de frais de voyage, soit allouée aux députés qui ont représenté la communauté de Dampierre à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Chaumont ; — il soit payé une somme de 145 francs à un vétérinaire, envoyé officiellement à Éclance pendant une épizootie, etc.

ASSEMBLÉE D'ÉLECTION ET BUREAU INTERMÉDIAIRE DU
DÉPARTEMENT DE TROYES.

C. 2336. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1787-1788. — Délibérations de l'Assemblée d'Élection composée des membres suivants nommés par l'assemblée provinciale : pour l'ordre du clergé, M^{re} l'évêque de Troyes, président, l'abbé Félix, chanoine de l'église de Troyes, syndic de l'assemblée, l'abbé Clercier, sous-doyen de Saint-Étienne de Troyes, vicaire-général du diocèse ; pour la noblesse, Dubourg, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Deloynes, chevalier, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes ; le marquis Des Réaulx, colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; pour le Tiers-État, Huez, doyen du bailliage et siège présidial de Troyes, maire de la ville ; Fromageot, échevin de la ville de Troyes, syndic de l'assemblée ; Jaillant-Deschainets, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes ; Noché, conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes ; Berthelin, seigneur de Rosières ; Delaffertey, propriétaire du Mauny ; — et des membres suivants nommés par ceux qui précèdent : pour le clergé, Manche, prieur des chanoines réguliers de la Trinité-Saint-Jacques ; Berthe, curé de Boulage ; Guiot, curé d'Aix ; de Champagne, grand-chantre de l'église de Troyes ; pour la noblesse, Legras, seigneur de Vaubercey ; Lemarchant de Criston, seigneur d'Auzon ; de Chavaudon de Sainte-Maure, seigneur de Droupt, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; pour le Tiers-État, Rapault, ancien directeur de la Monnaie ; Le Rouge, avocat à Troyes ; Martin, bailli du duché d'Estissac ; Guerrapin, fils, bailli de Méry-sur-Seine ; Duclozet, bourgeois d'Arcis-sur-Aube ; Auger, demeurant à Saint-Phal ; Guérard, président en l'Élection. — Division de l'Élection en six arrondissements, qui ont pour chefs lieux : Troyes, Méry-sur-Seine, Arcis-sur-Aube, Villenauxe, Estissac, Piney. — État des paroisses de l'Élection de Troyes, qui renferment plusieurs communautés ; — nom-

bre des paroisses, 194; des communautés qui ne sont pas chefs-lieux d'une paroisse, 68; des communautés, 262. — État des communautés qui renferment plusieurs paroisses. — État de la population en 1788, 24,173 feux, 85,519 individus, savoir : 20,298 hommes, 21,564 femmes, 21,611 garçons, 22,046 filles, non compris la ville de Troyes, où il y a quelques années, on comptait environ 6,500 feux. — Nombre des chevaux, 12,049; des vaches, 24,722; des moutons et brebis, 105,031; des pores, 10,249. — Montant total des impôts directs y compris les vingtièmes et la contribution représentative de la corvée, 4,044,027 livres 15 sous 3 deniers. — Délibération qui divise l'assemblée en quatre bureaux, qui s'occuperont : le premier de l'impôt, le second des routes, le troisième du bien public, le quatrième des règlements, et qui crée en outre, une commission pour la comptabilité, et une autre pour la rédaction du procès-verbal.

C. 2337. (Registre.) — In-folio, 330 feuillets, papier.

1787-1790. — Délibérations du Bureau intermédiaire. — Aperçu des dépenses annuelles du Bureau intermédiaire et de l'Assemblée d'Élection. — Vérification des travaux faits sur les routes. — Organisation des municipalités. — État des chefs de conduite qui surveilleront les travaux des routes de l'Élection de Trôyes et de celle de Barsur-Aube. — Division de l'Élection en onze départements, attribués chacun à un commissaire des tailles : 1^{er} département, 30 communautés et 2,426 cotes; 2^e département, 18 communautés et 2,547 cotes; 3^e département, 12 communautés et 2,409 cotes; 4^e département, 30 communautés et 2,755 cotes; 5^e département, 29 communautés et 3,205 cotes; 6^e département, 18 communautés et 2,629 cotes; 7^e département, 22 communautés et 2,858 cotes; 8^e département, 26 communautés et 2,761 cotes; 9^e département, 26 communautés et 2,441 cotes; 10^e département, 28 communautés et 3,051 cotes; 11^e département, 22 communautés et 2,137 cotes. — Nomination des commissaires des tailles, etc.

C. 2338. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1789-1790. — Transcription des décrets, lettres patentes et proclamations. — Lettres patentes du Roi sur les décrets de l'Assemblée nationale concernant : l'envoi des décrets aux cours, tribunaux, corps administratifs et municipalités; — la nomination des suppléants ou des successeurs des députés de l'Assemblée nationale; — les Droits de l'homme et du citoyen; — la Constitution française; — l'abolition de la féodalité, etc.

C. 2339. (Registre.) — In-folio, 461 feuillets, papier.

1787-1788. — Correspondance du Bureau intermédiaire et des syndics de l'Assemblée de l'Élection, avec la Commission intermédiaire provinciale, les municipalités, etc. — Copie des lettres écrites, analyse des lettres reçues concernant : la première séance de l'Assemblée de l'Élection; — l'organisation municipale; — la réception des travaux des routes; — les adjudications des bois communaux et des réparations des églises et presbytères, la reddition des comptes des syndics; — des communautés; — les abus commis par les entrepreneurs des routes, etc.

C. 2340. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1788-1790. — Correspondance du Bureau intermédiaire et des syndics de l'Assemblée d'Élection, avec la Commission intermédiaire provinciale, les municipalités, etc. — Copie des lettres écrites et analyse des lettres reçues concernant les grandes routes, les ouvrages publics et les travaux de charité. — Lettres des syndics aux officiers municipaux de Villenauxe, sur la question de savoir s'il est possible de faire passer la route à travers la ville, depuis la porte des Bouchers jusqu'à celle de Provins, mesure qui aurait pour conséquence l'élargissement des rues des Bouchers et du Château, et la démolition des portes des Bouchers et de Provins, ou au moins de la seconde, laquelle est trop basse, etc.

C. 2341. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1788-1790. — Correspondance du Bureau intermédiaire et des syndics de l'Assemblée d'Élection, avec la Commission intermédiaire provinciale, les officiers municipaux de diverses communautés, etc. — Copie des lettres écrites et analyse des lettres reçues concernant les règlements et les municipalités. — Lettres des syndics à la municipalité de Châtres, pour l'inviter à faire procéder à une nouvelle Élection. — Lettres du Bureau à la Commission intermédiaire au sujet de la prétention qu'a le subdélégué de faire rendre devant lui les comptes des syndics des communautés, etc.

C. 2342. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1788-1790. — Correspondance du Bureau intermédiaire et des syndics de l'Assemblée d'Élection, avec la Commission intermédiaire provinciale, les officiers municipaux des communautés, etc. — Copie des lettres écrites et analyse des lettres reçues concernant la comptabilité et divers objets tels que : la forme de la convocation des États-Généraux; — un voyage des syndics à Villenauxe; — la question de savoir si les ad-

judications passées devant le bureau intermédiaire sont sujettes au contrôle ; — l'indemnité de logement de la maréchaussée ; — les honoraires du Bureau intermédiaire ; — les frais de voyage alloués aux députés composant les assemblées du Tiers-État des bailliages ; — la caserne de maréchaussée de Méry-sur-Seine ; — l'émeute arrivée à Troyes les 18, 19 et 20 juillet 1789 ; — la contrebande du sel et une sorte d'émeute qui força les officiers de l'Élection à réduire le prix du sel à six sous le minot ; — l'émeute où a péri M. Huez, maire de Troyes.

C. 2343. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1788-1790. — Enregistrement : des mandats délivrés aux adjudicataires des travaux des routes, — des oppositions, — de l'envoi des certificats délivrés aux adjudicataires de matériaux, — des paiements pour solde aux entrepreneurs, etc.

C. 2344. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1787-1788. — Dépêche du baron de Breteuil, ministre, à l'évêque de Troyes, nommé par le Roi président de l'Assemblée d'Élection de Troyes : il lui annonce cette nomination. — Lettres adressées par la Commission intermédiaire de la province de Champagne, au Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : une remise de 445,000 livres accordée par le Roi à la province sur les impositions de l'année 1788 ; — la décision du Conseil du 8 mars de cette année, qui attribue à la Commission intermédiaire, la connaissance de toutes les demandes en décharge ou modération de capitation, pour y statuer d'après les formes prescrites par les vingt-deux premiers articles du règlement du Berry, du 6 juin 1787 ; — le tarif établi pour la taille en Champagne, depuis 1738, perfectionné en 1752, et surtout en 1765 ; — une décision du contrôleur général qui prescrit aux commissaires des tailles de déposer les minutes des rôles dans les archives des bureaux intermédiaires ; — une tournée de l'intendant dans sa Généralité pour la création des nouveaux bailliages ; — une décision de l'Assemblée provinciale qui confie aux Bureaux intermédiaires le choix des commissaires des tailles ; — l'édit de mai 1788 qui supprime les bureaux des finances et les tribu-

naux d'Élection ; — l'arrêt du Conseil qui ordonne que les papiers des greffes des Élections seront déposés dans les greffes des grands bailliages et des présidiaux, lesquels sont investis des attributions des tribunaux d'Élection, etc.

C. 2345. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1789. — Lettres adressées par la Commission intermédiaire de la province de Champagne au Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, concernant : la capitation des privilégiés ; — la question de savoir si les officiers de la monnaie de Troyes doivent être compris dans le rôle de la capitation des officiers de justice ; — les rôles des vingtièmes arrêtés par la Commission intermédiaire et soumis par elle à la signature de l'intendant ; — la nouvelle forme de comptabilité qui remet à l'Assemblée Provinciale l'entière disposition des fonds libres et variables, et l'autorise à expédier les mandats sans le concours de l'intendant ; — la fixation du montant de la contribution aux corvées, lequel doit être du sixième des contributions à la taille, aux accessoires et à la capitation ; — les privilèges des pères de dix enfants ; — la répartition du moins imposé, c'est-à-dire d'une somme de 120,000 livres dont le Roi a diminué la taille de l'Élection ; — la déclaration du 28 octobre 1788, qui donne aux collecteurs 4 deniers par livre du montant des rôles, et aux rédacteurs des rôles 2 deniers pour livre ; — la répartition du brevet général des impositions, etc.

C. 2346. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1787-1789. — Instructions envoyées : par le Roi pour l'Assemblée Provinciale de Champagne ; — par le contrôleur général Lambert, pour l'Assemblée d'Élection de Troyes. — Reçus de minutes de rôles de tailles par les commissaires des tailles. — Questions adressées au Bureau intermédiaire de l'Élection de Troyes, par la Commission intermédiaire de la province, sur la formation des rôles des tailles et sur diverses difficultés qu'elle présente. — Tarif annexé à la déclaration du Roi du 12 mars 1701, concernant la capitation ; — observations du Bureau intermédiaire de Troyes, sur la manière de répartir la capitation des officiers de justice et des employés, etc. — Mémoire sur les manufactures de l'Élection de Troyes.